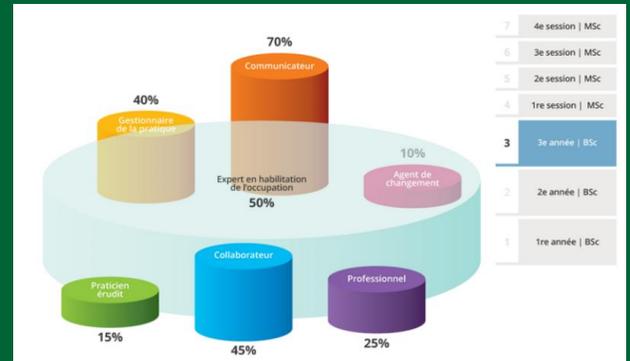


La troisième étape se rattache à l'application des savoirs disciplinaires et à une réflexion quant aux processus d'évaluation, d'analyse, d'intervention auprès des clientèles. La réflexion se fait aussi sous un angle éthique et dans le contexte de gestion de sa pratique en ergothérapie et de prévention et promotion à la santé. Les cours suivants sont associés à ce bloc : ERG1011 Habiletés d'analyse et de communication; ERG1012 Prévention et promotion de la santé en ergothérapie; ERG1014 Formation clinique 3; ERG1015 Éthique professionnelle et pratiques en ergothérapie; ERG1016 Gestion de sa pratique en ergothérapie; ERG1017 Portfolio et ERG1018 Formation clinique 4. Les compétences, les plus développées à la fin de cette étape, sont expert en habilitation de l'occupation et communicateur. Dans cette étape, l'étudiant est aussi en mesure d'appliquer la démarche éthique dans des situations cliniques en ergothérapie, et ce, auprès d'enfants et d'adolescents présentant des incapacités physiques graves, d'adultes aux prises avec des dilemmes de décision, de personnes âgées vulnérables en perte d'autonomie et de personnes issues de communautés culturelles. Outre la compétence d'expert en habilitation de l'occupation, celle de collaborateur est aussi la plus développée.



## EXPERT EN HABILITATION AUX OCCUPATIONS

### Bloc 1 – Processus

#### 1.1 Procéder à une évaluation complète et adéquate du rendement occupationnel (qui relève la nature des difficultés occupationnelles et les forces de la personne en tenant compte des valeurs et des croyances de celle-ci)

- Réalise une démarche d'évaluation complète (détection, dépistage, appréciation et évaluation approfondie) sous supervision modérée pour des situations cliniques simples (avec assistance dans une situation complexe de personnes et de ses proches ou de groupes, incluant :
  - Recueille des informations judicieuses auprès de sources d'information pertinentes de façon autonome (lectures préparatoires, consultations auprès de diverses sources d'information);
  - Planifie les évaluations à faire;
  - Mène l'entrevue initiale de manière structurée et s'adapte aux événements;
  - Utilise les méthodes d'évaluation (test, mises en situation, observations cliniques et cotation) en respectant les protocoles d'utilisation;
  - Modifie le processus d'évaluation en fonction de la réalité de la personne.
- Justifie le choix des évaluations en regard du schéma de référence et des modèles théoriques.

#### 1.2 Faire une synthèse des résultats des évaluations et du raisonnement en vue d'élaborer un plan d'intervention

- Effectue une analyse occupationnelle (incluant les effets physiques, culturels, sociaux et du milieu institution) sous supervision modérée (avec assistance dans une situation complexe) et ce, pour des situations simples pour une personne et ses proches;
- Élabore un plan d'intervention sous supervision modérée (avec assistance dans une situation complexe) en anticipant l'atteinte des résultats;
- Établit les priorités parmi les problèmes occupationnels dans des situations simples en tenant compte de la perspective de la personne, de sa collectivité et de son environnement;
- Prend en compte les forces, les attentes et les valeurs de la personne en considérant l'environnement et les ressources;
- Élabore un plan d'intervention en congruence avec l'analyse sous supervision modérée (avec assistance dans une situation complexe);
- Obtient le consentement au plan et aux interventions retenues;
- Partage le pouvoir avec la personne dans la prise de décision en regard du choix des objectifs et des interventions;
- Formule des objectifs à atteindre mesurables, observables avec un échéancier sous supervision modérée (avec assistance dans une situation complexe);
- Cible les interventions appropriées pour une personne en tenant compte de ses spécificités, ses perspectives et son environnement (familial, social, de travail et autres) sous supervision modérée;
- Élabore un plan d'intervention intégrant des modalités en congruence avec les objectifs sous supervision modérée (avec assistance dans une situation complexe);
- Détermine les interventions pour une personne donnée, en tenant compte de ses spécificités, ses perspectives et son environnement (familial, social, de travail et autres);
- Identifie les interventions préventives possibles en tenant compte de la santé et de la sécurité d'une personne sous supervision modérée (avec assistance dans une situation complexe);
- Reconnaît une situation potentiellement urgente, pouvant menacer la santé et la sécurité des personnes;
- Relie les interventions aux schémas de référence et aux modèles théoriques.

#### 1.3 Habilitier les personnes, les groupes, les collectivités et les populations à travers la mise en œuvre des interventions centrées sur les occupations

- Met en place des interventions qui contribuent à l'habilitation aux occupations des personnes et ses proches;
- Partage le pouvoir avec la personne et ses proches dans la mise en application du plan d'intervention;
- Intervient par le recours à certaines stratégies d'habilitation (adapter, collaborer, consulter, concevoir et réaliser, éduquer, engager, exercer l'expertise);
- Met en œuvre des interventions de façon sécuritaire;
- Évalue régulièrement et ajuste son plan d'intervention auprès de personnes et ses proches;
- Anticipe la fin du processus d'intervention;
- Tient compte des occupations valorisées par la personne, de ses valeurs et de son contexte dans ses interventions;
- Oriente la personne et ses proches vers d'autres ressources au besoin.

### Bloc 2 - Faire preuve d'expertise

#### 1.4 Travailler efficacement en étant centré sur la personne

- Identifie que le respect, le partenariat thérapeutique, le partage de la responsabilité décisionnelle, l'habilitation et la congruence contextuelle sont garants d'une approche centrée sur la personne;
- Intègre des éléments de l'approche centrée sur la personne tout au long de la démarche clinique;
- Identifie des actions à poser pour développer et maintenir une approche centrée sur la personne.

#### 1.5 Reconnaître ses limites personnelles (connaissance de soi) ainsi que les limites de son expertise

- Reconnaît ses forces, ses limites, ses attitudes, ses comportements, ses habiletés et leurs effets sur la démarche clinique;
- Met en place des mesures pour pallier à ses limites personnelles;
- Sollicite l'avis de son superviseur de stage;
- Sollicite l'avis d'autres professionnels de la santé pour résoudre un problème hors du champ de compétences.

#### 1.6 Faire preuve d'une pratique centrée sur l'habilitation à participer à des occupations

- Applique une pratique centrée sur l'habilitation aux occupations;
- Applique un raisonnement clinique qui repose, entre autres, sur des modèles théoriques occupationnels, des schémas de référence et des connaissances de base;
- Applique la démarche clinique;
- Fait montre par son langage et son agir une identité professionnelle disciplinaire basée sur l'habilitation aux occupations;
- Analyse, applique et justifie la démarche clinique pour une problématique simple.

## COMMUNICATEUR

### 2.1 Établir un dialogue efficace

- Communique avec ses interlocuteurs (pairs, enseignants, clients, membres de l'équipe de travail, gestionnaires, intervenants du milieu communautaire, etc.) dans un esprit d'ouverture et d'écoute active;
- Sélectionne et transmet la quantité et le type adéquat d'informations;
- Aide l'interlocuteur à retenir et comprendre les informations;
- Ajuste son mode de communication selon les contextes en utilisant, par exemple, un langage compréhensible;
- Crée un environnement propice à la communication;
- Utilise un langage propre à l'ergothérapie, clair et accessible;
- S'adapte aux barrières à la communication tout au long de la démarche clinique (par exemple : perte cognitive, troubles de personnalité, troubles du langage, etc.);
- Utilise des stratégies communicationnelles verbales et non verbales avec aisance dans les situations simples.

### 2.2 Transmettre efficacement des documents écrits et électroniques

- Résume les éléments pertinents d'une situation (dossier ou contexte occupationnel);
- Précise par écrit la ou les raisons de la demande;
- Produit des écrits qui reflètent un modèle théorique basé sur les occupations et un/des schémas de référence;
- Produit des analyses centrées sur l'occupation;
- Rédige un plan d'intervention occupationnel;
- Rédige un plan d'intervention interdisciplinaire simple;
- Rédige un rapport pour des situations cliniques simples;
- Rédige les différents rapports et notes (entrevue, initiale, évaluation, consultation, note d'évolution, réévaluation, plan d'intervention) pour des situations cliniques simples;
- Intègre les normes de tenue de dossiers de l'Ordre des ergothérapeutes et de l'établissement;
- Rédige ses écrits dans un délai raisonnable selon la situation jugée par le superviseur;
- Utilise les technologies de l'information et des communications selon les usages du milieu clinique.

### 2.3 Se montrer sensible à la diversité dans toute communication

- Partage avec son superviseur au sujet des obstacles/entraves perçus à la communication;
- Applique des stratégies de résolution de difficultés de communication reliées à la diversité.

## COLLABORATEUR

### 3.1 Travailler efficacement dans des équipes interprofessionnelles et intraprofessionnelles

- Partage les tâches et les responsabilités avec les membres d'une équipe intra-professionnelle et interprofessionnelle;
- Offre de l'aide aux membres de l'équipe intra-professionnelle dans l'accomplissement de leurs tâches;
- Collabore avec les membres de l'équipe intra-professionnelle pour le mode de décision (unanimité, majorité, délégation, consensus);
- Contribue à l'élaboration et/ou à la révision des plans de services et d'intervention interdisciplinaires;
- Résume à une équipe interprofessionnelle les informations ergothérapeutiques pertinentes;
- Explique la composition et le rôle d'une équipe interprofessionnelle;
- Identifie l'intervenant approprié avec lequel échanger de l'information selon les rôles formels et informels des membres d'une équipe de travail interdisciplinaire;
- Exerce un leadership de collaboration dans une équipe intra-disciplinaire et adhère au leadership d'autrui;
- Clarifie, en début et tout au long du stage, les attentes concernant son rôle et ses responsabilités au sein d'une équipe professionnelle;
- Identifie les avantages de la collaboration et du travail en équipe en santé (pour les patients/proches, pour les intervenants, pour le système de santé);
- Respecte les rôles de chaque professionnel de la santé en fonction des activités réservées et partagées;
- En partenariat, contribue à l'élaboration d'un plan d'intervention interdisciplinaire;
- Exprime son opinion de façon constructive dans une équipe intra-professionnelle et interprofessionnelle (dans la prise de décision partagée);
- Initie les échanges de collaboration avec les membres de l'équipe interprofessionnelle et avec les différents partenaires au besoin;
- S'informe des règles et procédures de fonctionnement qu'une équipe interprofessionnelle s'est donnée et les applique;
- Intègre les principes de la dynamique du travail en équipe et les processus de groupe;
- Obtient les informations concernant le suivi du plan d'intervention et les transmet à son superviseur;
- Participe à l'évaluation du fonctionnement d'une équipe de pairs en portant un regard critique sur son rôle et celui des autres dans un contexte où les balises sont établies;
- Suggère des moyens pour améliorer le fonctionnement d'une équipe de pairs dans une équipe de pairs dans un contexte où les balises sont établies;
- Identifie obstacles et les facilitateurs influençant le fonctionnement d'une équipe dans un contexte où les balises sont établies;
- Tient compte de la hiérarchie, des rôles et des responsabilités, de l'expérience et de l'expertise des membres de l'équipe dans sa relation avec les membres de l'équipe intra-professionnelle et interprofessionnelle;
- Prend de sa propre initiative la place qui lui revient dans l'équipe.

### 3.2 Travailler efficacement en équipe (dynamique de l'équipe) et afin de gérer et de résoudre les conflits (aléas du travail d'équipe)

- Exerce son leadership dans le respect de celui des autres membres d'une équipe intra-professionnelle;
- Respecte les recommandations de l'équipe intra-professionnelle;
- Cherche, si nécessaire, l'aide d'une tierce personne pour régler une tension avec l'un des membres d'une équipe intra-professionnelle interprofessionnelle avant que la situation devienne un conflit;
- Intervient pour diminuer les tensions ou solutionner les difficultés surgissant entre les membres d'une équipe intra-professionnelle;
- Applique les rudiments de la gestion des conflits dans une équipe;
- Exprime son désaccord et des sentiments au sein d'une équipe intra-professionnelle;
- Identifie rapidement les sources de tension dans une équipe;
- Utilise des stratégies de prévention des conflits;
- Contribue à une dynamique saine par la collaboration et le partage;
- Démontre un comportement professionnel dans ses échanges avec l'équipe même dans des situations conflictuelles.

## GESTIONNAIRE DE SA PRATIQUE

### 4.1 Gérer la pratique professionnelle et la carrière au quotidien

- Discute et ajuste son horaire de travail sous supervision;
- Applique des stratégies pour maintenir un équilibre entre les études et les priorités personnelles;
- Mobilise les ressources d'aide à la gestion du temps et des priorités.

### 4.2 Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité des organisations et des systèmes

- Dresse un portrait du réseau de la santé et des services sociaux;
- Décrit le système professionnel du Québec;
- Utilise judicieusement les ressources matérielles et humaines.

### 4.3 Superviser le personnel auxiliaire en ergothérapie

- Identifie les activités à déléguer au personnel auxiliaire en ergothérapie selon les lignes directrices provinciales;
- Identifie les principes de base de supervision du personnel auxiliaire.

## AGENT DE CHANGEMENT

### 5.1 Revendiquer les possibilités occupationnelles, le rendement occupationnel et la participation occupationnelle pour les personnes, les collectivités et la population ne recevant pas de services (en général)

- Reconnait les étapes de changement de comportement chez une personne, une collectivité ou une population et identifie les résistances et barrières possibles au changement de comportement face aux occupations choisies;
- Est sensibilisé à l'importance de son rôle comme défenseur des droits de la personne, d'une collectivité ou d'une population;
- Identifie les situations cliniques soulevant des conflits liés à l'allocation des ressources;
- Identifie quelques situations cliniques requérant la défense des intérêts légitimes de la personne, d'une collectivité ou d'une population;
- Applique les principes et les méthodes de promotion de la santé et de la prévention aux domaines de l'ergothérapie;
- Identifie les besoins occupationnels associés aux déterminants de la santé;
- Argumente les avantages d'une approche populationnelle et en promotion de la santé et en éducation à la santé.

### 5.2 Revendiquer les possibilités occupationnelles associées aux déterminants de la santé, au bien-être et à l'équité pour les clients recevant des services

- Analyse les besoins occupationnels associés à la santé selon quelques approches;
- Fait la promotion des besoins occupationnels associés aux déterminants de la santé;
- Défend les intérêts du client.

### 5.3 Communiquer le rôle et les avantages de l'ergothérapie

- Fait la promotion de l'ergothérapie dans une perspective occupationnelle auprès du client et des membres de l'équipe interprofessionnelle;
- Explique les avantages et les limites de l'ergothérapie;
- Formule une définition de l'ergothérapie s'appuyant sur les notions théoriques;
- Fait valoir son rôle de défenseur des droits des personnes.

## PRATICIEN ÉRUDIT

### 6.1 Maintenir et relever ses compétences par l'apprentissage continu

- Analyse les effets de ses stratégies d'apprentissage sur sa progression vers l'acquisition des compétences;
- Identifie et analyse un incident critique à l'intérieur de sa pratique (événements particulièrement significatifs tant par leurs effets positifs que négatifs);
- À partir des résultats obtenus, diversifie ses stratégies, moyens ou outils d'apprentissage.

### 6.2 Évaluer de façon critique l'information afin d'appuyer les décisions concernant le client, les services et la pratique

- Relie ses décisions cliniques en stage aux savoirs développés dans son cursus;
- Justifie ses décisions cliniques auprès de ses clients, les autres membres de l'équipe, ses enseignants, ses pairs.

### 6.3 Favoriser l'apprentissage des personnes, des membres de l'équipe et des autres apprenants

- Donne de la rétroaction aux pairs;
- Enseigne à une personne sous supervision.

## PROFESSIONNEL

### 7.1 Faire preuve d'une pratique respectueuse de l'éthique

- Utilise une méthode structurée pour résoudre des enjeux éthiques dans des situations ciblées;
- Applique la législation, la réglementation des milieux de pratique et le Code de déontologie;
- Analyse les fondements éthiques des règles déontologiques;
- Pose des actes avec honnêteté, intégrité, imputabilité, transparence, objectivité, engagement, compassion, respect et altruïsme;
- Obtient le consentement libre, éclairé et continu pour l'évaluation et l'intervention;
- Identifie et gère les situations de conflits d'intérêt et de mauvaises pratiques professionnelles;
- Identifie ses valeurs personnelles et professionnelles.

### 7.2 S'engager à offrir une pratique compétente (prendre soin de soi afin d'offrir une pratique optimale)

- Identifie ses réactions personnelles face aux situations contraignantes au niveau psychique;
- Analyse les effets de ses réactions personnelles sur sa progression vers l'acquisition des compétences.

### 7.3 Se montrer sensible à la diversité et aux questions de pouvoir qui entrent en jeu dans une relation professionnelle (tout ce qui concerne la relation à l'autre avec son mode personnel)

- Pose des actions respectueuses des valeurs d'autrui et de la culture d'un groupe.

### 7.4 Appuyer la profession de l'ergothérapie

- Agit dans le respect et l'honneur de la profession;
- Décrit l'ergothérapie en ses mots;
- Participe, le cas échéant, à des activités pour promouvoir la profession.